



HAL
open science

L'intégration régionale en Afrique 42 ans après : regard sur les inégalités des niveaux de vie

Jonas Kibala Kuma

► To cite this version:

Jonas Kibala Kuma. L'intégration régionale en Afrique 42 ans après : regard sur les inégalités des niveaux de vie. 2020. ⟨hal-02425003⟩

HAL Id: hal-02425003

<https://hal.science/hal-02425003v1>

Preprint submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

CER-3/CREQ

**Centre de Recherches Economiques et Quantitatives
Collège d'Economistes pour le recyclage avec 3 outils**

*Université de Kinshasa-Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Département des Sciences Economiques
B.P. 832 Kinshasa XI*

Working paper n°003/WP.CREQ/12-19

***L'intégration régionale en Afrique 42 ans après : regard sur les
inégalités des niveaux de vie***

Par

Jonas Kibala Kuma

(DEA en cours en Sciences Economiques, UNIKIN)

kibala.jonas@gmail.com

Citation de l'article :

Kibala Kuma J. (2013), « L'intégration régionale en Afrique 42 ans après : regard sur les inégalités des niveaux de vie », Working paper n°003/WP.CREQ/12-19 du CREQ, décembre.

Décembre 2013

Note aux lecteurs

Cet article, qui se propose d'évaluer le processus d'intégration régionale en Afrique 42 ans après (de 1970 à 2011), en se basant sur l'évolution du PIB par tête (retenu comme indicateur de niveau de vie) des différents pays africains selon leur communauté économique régionale d'appartenance, s'inscrit dans le cadre de travaux du CER-3. En effet, CER-3 (*Collège d'Economistes pour le Recyclage avec 3 outils*) est un collège d'Economistes qui s'approprient les outils quantitatifs, 3 essentiellement (mathématique, statistique/économétrie et informatique) comme le sigle l'indique, pour ainsi s'inscrire sur la frontière des connaissances en sciences économiques et être compétitifs à l'échelle internationale, autant pour la faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université de Kinshasa. L'idée est de susciter un regain et remettre en avant plan les aspects quantitatifs dans la formation de l'économiste congolais (RDC), africain en général, pour une élite à la taille des exigences internationales. Pour y parvenir, nous nous occupons à :

- (i) Nous mettre à jour, soit nous (l'équipe) former continuellement sur les aspects théoriques et empiriques de techniques et méthodes quantitatives en sciences économiques (principalement en *mathématique, statistique et informatique*) ; et
- (ii) Mettre à la disposition du public scientifique les résumés (notes ou fiches techniques) de nos discussions et recherches.

Ce collège (CER-3) est un cadre qui prépare les chercheurs membres à être éligibles pour intégrer le Centre de Recherches Economiques et Quantitatives, soit CREQ en sigle. CREQ, dont le site internet va être lancé incessamment, se veut un espace de discussions au tour de techniques et méthodes quantitatives (mathématique, statistique, économétrie, etc.) en sciences économiques (finance, monnaie, macro et micro-économie, etc.), ou mieux un centre de recherche qui va regorger des Economistes rodés et équipés pour théoriser et apporter des réponses aux problèmes économiques que posent la RDC et le monde, pour l'avancement de la discipline (les sciences économiques).

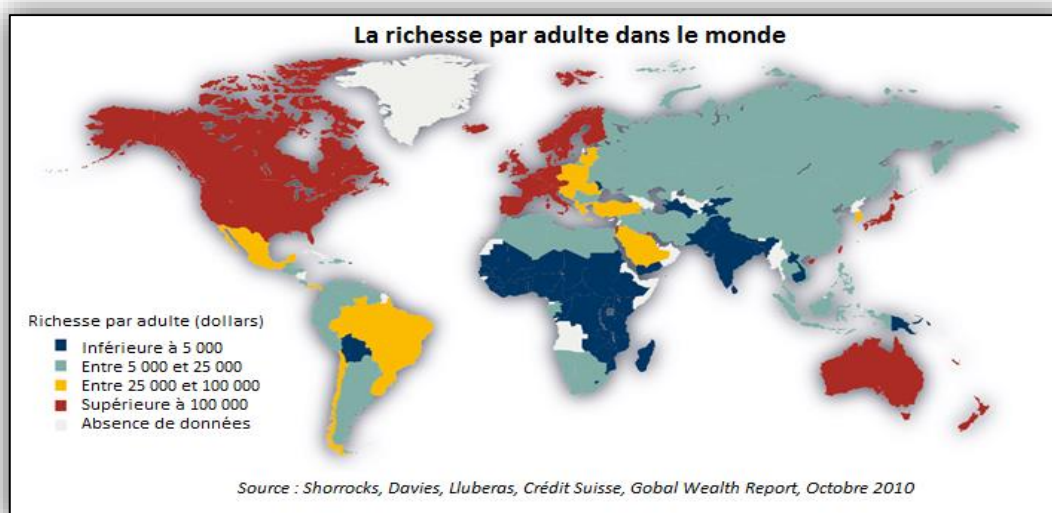
Nous avons compris que les outils quantitatifs, aujourd'hui incontournables en sciences économiques, sont d'un grand apport dans l'évolution de cette discipline. Les problèmes économiques se posent de plus en plus, les outils d'analyse se complexifient sans frein, mais le programme de formation de l'économiste congolais (l'Afrique en générale) ne suit pas le rythme : il y a un gap. Plus concrètement, il y a quelques années, le laboratoire d'analyse-recherche en économie quantitative/Lareq (www.lareq.com) estimait à 40 ans le retard de la République Démocratique du Congo (RDC), si pas l'Afrique, dans la modélisation macro-économétrique, partant de la critique de Lucas dans les années 70 (1976). Ne serait-on pas au-delà de 40 ans dans d'autres branches ? En attendant de répondre à cette question, le CER-3 se donne la mission de réduire, si pas combler, le gap dans la formation de l'économiste congolais pour constituer une élite à la taille des exigences internationales. C'est le sens de notes techniques que nous produisons, lesquelles seront directement accessibles en ligne, dans un site dédié (en construction), par le temps qui court.

*Jonas Kibala Kuma, initiateur du CER-3 et du CREQ.
Kinshasa, décembre 2019.*

Nous contacter : cer3.sec@gmail.com; copie à : kibala.jonas@gmail.com

1. Les inégalités des niveaux de vie dans le monde

Si l'on s'en tient aux données en parité de pouvoir d'achat de la Banque Mondiale (*World Development Indicator/WDI, 2008*), il est à relever que la richesse par tête des pays à haut revenus (33 082 USD/an) est treize fois plus élevée que celle des pays les plus pauvres (2 531 USD/an). L'on notera que 62% du patrimoine monétaire mondial est constitué par l'Amérique du Nord et l'Europe, 22% par l'Asie pacifique (sans la Chine et l'Inde : l'Inde en détient 2% et la Chine 8.5%), et seulement 1% par l'Afrique. Cette dernière – malgré ses performances économiques durant la dernière décennie (Cfr *Annuaire statistique pour l'Afrique, 2010*) – continue à être placée au ras des pâquerettes, même quand on considère le revenu moyen par adulte.



En effet, le rapport du crédit Suisse « *Global Wealth Report* » de 2010 renseigne que la richesse moyenne par adulte est en deçà de USD 5 000 dans bien de pays africains (inférieur à USD 2 000/an en Afrique subsaharienne), pendant qu'elle avoisine USD 100 000 en Amérique du nord et en Europe de l'ouest (y compris certains pays riches d'Asie). Il s'en suit que l'Afrique regorge la majorité de pays les plus pauvres (le revenu moyen d'un citoyen aux USA, soit USD 42 000, équivaldrait à 42 fois celui d'un Ethiopien). Il y a lieu d'en déduire que les disparités géographiques, en termes de niveau de vie ou revenu par tête, persistent dans le monde et seraient en train de se creuser.

2. La convergence économique comme effet attendu et en même temps contrainte à la réussite du processus d'intégration régionale

Comprise comme un accord préférentiel entre un groupe de pays visant à réduire (voire supprimer) les obstacles liés aux transactions économiques et non économiques entre eux, l'intégration économique est souvent présentée comme un cadre idéal d'amélioration des performances économiques – soit d'accélération ou de renforcement de la croissance économique – de développement du tissu industriel, d'intensification des échanges intra régionaux et de réduction des écarts de développement. Dans le même sens, les principaux arguments qui militent en faveur de l'intégration économique soutiennent que plus larges sont les blocs d'échange, plus nombreuses seraient les opportunités de commerce ; plus étendus sont les marchés, plus il y aurait de la concurrence entre pays ; et plus les pays sont intégrés au plan social et culturel, moins il y

aurait des risques de conflits et d'affrontement entre eux. Il s'en suit que le processus d'intégration – à travers la baisse des coûts de transfert des connaissances plus forte que les coûts de transport – constitue une opportunité de développement et de ré-industrialisation des économies pauvres, et produit des effets globalement positifs : notamment le rattrapage des riches par les pauvres à long terme (*on parle mieux de la **convergence économique***). Toutefois, l'on notera que ce rattrapage n'est pas évident, surtout au cas où les membres d'une communauté économique régionale n'arrivent pas à remplir certaines conditions dites de convergence (appelées « *critères de convergence* »).

Ainsi, la convergence économique apparaît comme une contrainte à la réussite du processus d'intégration régionale et en même temps un effet attendu. Pour reprendre les propos de la *Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique/CEA* (repris dans son rapport sur la convergence économique en Afrique Centrale, octobre 2007, p.1), « *la convergence économique, dans ses différentes formes, est en même temps une condition nécessaire pour la réalisation du processus d'intégration et un résultat attendu de ce processus d'intégration* ».

D'une part, en tant que contrainte à la réussite du processus d'intégration régionale, la convergence des économies (dans ce cas, on parlera de la **convergence nominale ou macroéconomique**) paraît être un mécanisme par lequel les différences structurelles entre pays/régions sont résorbées. Ce mécanisme consiste à définir une série des critères de convergence – portant sur les agrégats macroéconomiques clés – devant être remplis par les pays membres de l'union, préalablement à la création de leurs zones monétaires respectives. Pour le cas de l'Afrique, ces critères sont entre autre la réduction de l'inflation, des déficits budgétaires et de l'endettement (appelés « *critères de premier rang* »). A cela s'ajoute l'accroissement du taux de croissance réelle, du montant de la masse salariale, de l'investissement public et des recettes fiscales (appelés « *critères de second rang* »). Cette convergence des agrégats macroéconomiques clés des pays/régions est d'autant plus importante que le processus d'intégration risque d'être fragilisé si les pays membres n'ont pas le même niveau de performance économique (on dira qu'ils ne sont pas homogènes). Au demeurant, certains analystes précisent d'ailleurs que lorsque les différences des conditions initiales sont fortes, l'intégration régionale profite aux régions riches au détriment des pauvres.

D'autre part, en tant qu'effet attendu d'une intégration économique, la convergence économique (*on parle mieux de la **convergence réelle***) consiste à l'égalisation à long terme des taux de croissance des revenus par tête des différents pays ou régions, ce qui signifie l'absence des disparités des revenus par tête entre pays, et donc le rattrapage des pays riches par les pays pauvres.

Il va sans dire que la convergence nominale est antérieure (condition) à la convergence réelle, si bien que le non-respect des critères de convergence économique par les membres est souvent à la base des divergences économiques dans un groupement régional.

3. L'évolution des niveaux de vie en Afrique 42 ans après : convergence ou divergence économique

Le non-respect des critères de convergence macroéconomique par les membres (couplé à d'autres facteurs), avons-nous dit, est souvent à la base des divergences économiques dans un groupement régional. Le cas de l'Afrique est illustratif en ce que jusqu'ici – l'on comptera environ une quarantaine d'années (de 1970 à 2011, soit 42 ans) – les écarts de niveau de vie se creusent dans certaines Communautés Economiques Régionales/CER (il y a au total 14 CER en Afrique), pendant qu'il faut en moyenne presque une quarantaine d'années pour que la moitié des écarts de niveau de vie entre les membres (riches et pauvres) soit résorbée dans d'autres CER. Partant, doit-on dire que *la convergence nominale et la convergence réelle* sont effectives en Afrique ? La réponse à cette question est à la fois un « oui » et un « non » (les propos sont à nuancer dans tous les cas). En effet, notons ce qui suit (entre 1970 et 2011) :

CER	Dynamique du PIB/h(*)	Vitesse de conv.	Demi-vie	Pays le plus performant	Pays le moins performant	PIB/h Moyen (en USD)
CAE	D	*	*	Rwanda	Ouganda	6010
CEEAC	D	*	*	Guinée eqt.	RDC	5733
CEMAC	D	*	*	Guinée eqt.	Congo	5141
CEPGL	C	0.02%	34 ans	Rwanda	Burundi	3846
IGAD	C	0.015%	46 ans	Soudan	Erythrée	7854
UFM	C	0.05%	13 ans	Côte d'Ivoire	Sierra Léone	4173
UMA	C	0.031%	22 ans	Algérie	Libye	32803
SACU	C	0.036%	19 ans	Afrique du sud	Namibie	38765
UEMOA	D	*	*	Niger	Guinée Bissau	4044
SADC	C	0.018%	38 ans	Afrique du sud	Mozambique	18158
CEDEAO	C	0.01%	69 ans	Nigeria	Cap vert	7814
COMESA	C	0.016%	43 ans	Egypte	Malawi	9420
CEN-SAD	C	0.0125%	55 ans	Egypte	Guinée	11184
OCI	C	0.0174%	39 ans	Egypte(**)	Gabon	32077
Somme		0.2259%	378			187022
Moyenne		0.02259%	37 ans			13359

* : C (Convergence) et D (Divergence) ;

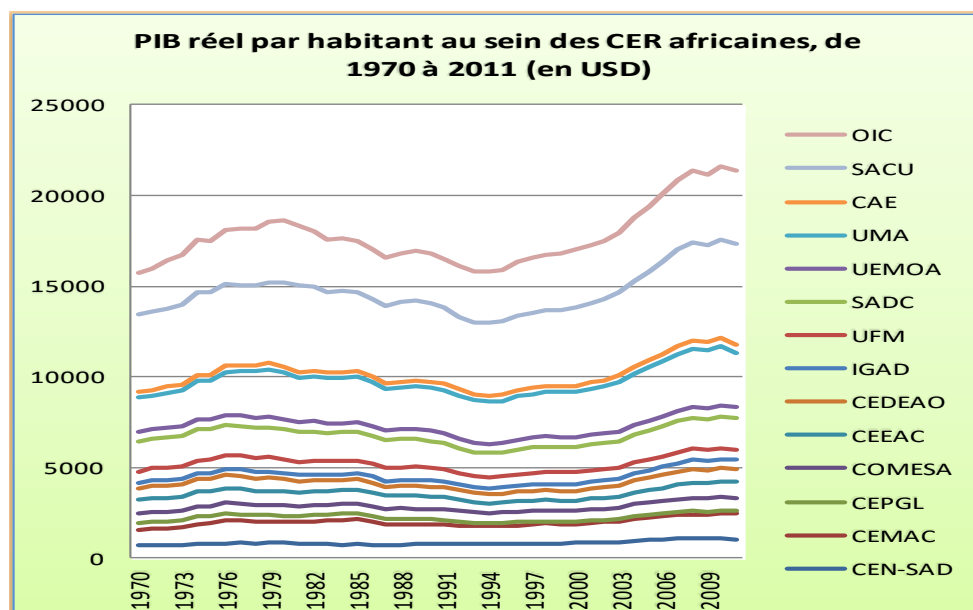
** : pays performants (Indonésie/Asie et Egypte/Afrique) et pays moins performants (Palestine/Asie et Gabon/Afrique) ;

PIB/h : Produit Intérieur Brut par habitant au prix constant (les données sont extraites de la base en ligne de la CNUCED/UNCTADstat. voir : www.unctadstat.com) ;

CER : Communautés Economiques Régionales.

- (i) Le niveau des richesses par tête en 2011, bien qu'il soit stationnaire pour certaines CER et généralement tend vers la baisse pour d'autres, est relativement mieux que celui observé en 1970. L'on peut en déduire que le processus d'intégration régionale est globalement positif en Afrique du simple fait de l'accroissement des richesses par habitant (la tendance baissière du revenu per capita entre 1980 et 1995 peut s'expliquer par plusieurs faits et événement : Les crises/crash pétroliers des années 70, les guerres et pillages, les nationalisations des années 80 et 90, les

crises politiques, etc.). Toutefois, cet accroissement des richesses n'est pas une garantie pour la baisse des disparités entre membres en termes de niveau de vie.



- (ii) En moyenne, 0.2259% d'écart des niveaux de vie entre les pays africains sont résorbés chaque année. De ce fait, il faut environ 37 ans pour que la moitié de ces écarts soit comblé ;
- (iii) Sur 14 CER au total, 4 accusent l'absence d'un processus de convergence économique. Autant dire que les écarts de niveau de vie se creusent de plus en plus dans ces CER : il s'agit de la CAE, la CEEAC, la CEMAC et l'UEMOA. Cela pourrait paraître étonnant – voire même contradictoire – du fait que la plupart de ces CER ont à leur actif des avancées significatives dans leur processus d'intégration économique (c'est le cas de l'UMOA qui bénéficie de la stabilité du franc CFA en tant que monnaie unique). Mais bien au contraire, l'approche méthodologique utilisée est telle que l'analyse porte uniquement sur le *niveau de développement initial des membres* – qui est fonction de leurs structures/systèmes socio-économiques – comme variable de contrôle dans l'étude de la convergence économique au sein d'une CER. Disons que nous avons privilégié *l'approche de la beta convergence absolue*, analysant juste la dynamique des revenus per capita sans porter un intérêt particulier aux déterminants de la croissance économique, parce que ne faisant pas l'objet de notre adresse. Pour revenir à nos 4 CER, l'on notera qu'elles regorgent des membres dont les structures économiques sont tellement hétérogènes/divergentes qu'un faussé se creusent d'une année à une autre entre les riches et les pauvres. Cela serait dû par l'absence ou le non-respect des critères de convergence macroéconomique.

4. Les Communautés Economiques Régionales et pays performants(es) et moins performants(es) en Afrique 42 ans après

D'abord, du point de vue économique (vitesse de convergence/demi-vie, PIB/h moyen et écarts des niveaux de vie moyen), quelle est la CER performante/optimale et la moins performante en Afrique ?

CER	Ecart moyen des PIBH	Classement selon les performances					Position Globale
		vitesse	Demi-vie	PIB/h moyen	Ecart moyen des PIBH	Point total	
CAE	5703			9	5		
CEEAC	7264			10	6		
CEMAC	4507			11	3		
CEPGL	3679	4	4	14	1	19	4
IGAD	8921	8	8	7	7	22	8
UFM	5233	1	1	12	4	17	3
UMA	27216	3	3	2	11	16	1
SACU	75348	2	2	1	14	17	2
UEMOA	3957			13	2		
SADC	47868	5	5	4	12	21	5
CEDEAO	18159	10	10	8	9	27	10
COMESA	16445	7	7	6	8	21	6
CEN-SAD	20065	9	9	5	10	24	9
OCI	64800	6	6	3	13	22	7

NB : point total = somme des positions (les positions étant égales pour les variables « vitesse et demi-vie », l'on a considéré une seule variable). Précisons aussi que les modalités de la position (codifiées ici) varient de 1 à 14, pour partir de la CER la plus performante à la moins performante.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, l'on notera que l'UMA est la CER la plus performante (suivie de la SACU et l'UFM) et que la CEDAO est la moins performante en Afrique (suivie directement par la CEN-SAD). Le cas de l'UMA paraît très étonnant du fait qu'elle est restée, jusqu'à ce jour, au point de projet et n'a pas encore réussi à lancer la zone de libre échange qui correspond au premier échéancier (surtout que les observateurs ont leur attention tournée vers cette CER dont le cheminement semble se distancer des autres blocs similaires sur le continent africain). D'ailleurs, selon des études de la Banque Mondiale et du FMI, le Maghreb perd 1 à 2% de croissance chaque année (en outre, une intégration plus poussée des pays du Maghreb, associée à un régionalisme ouvert, pourrait entraîner une augmentation du produit intérieur brut de 50% en 10 ans). Toutefois, précisons que la plupart des pays de l'UMA – à quelques exceptions près – ont signé des accords avec d'autres partenaires, entre autres l'Union européenne (C'est le cas de la Mauritanie avec la communauté des pays de l'Afrique Australe et de la ZLÉA des pays du sahel; la Libye avec la ligue arabe et l'Union Africaine; le Maroc est membre de la francophonie, de l'organisation de la conférence islamique et a le statut avancé auprès de l'union européenne en rejoignant en 2009 le Centre Nord Sud du conseil de l'Europe; l'Algérie avec les pays de l'UPM et la ZALE; la Tunisie est partenaire privilégié de l'union européenne). Autant dire que la dynamique de la croissance économique au sein de l'UMA est expliquée en partie par des échanges interzones (UMA et Union européenne : intégration nord-sud, par exemple), avec comme corollaire l'amélioration du niveau des

richesses initial de chaque pays membre et probablement la convergence des niveaux de vie entre les pays maghrébins.

Signalons aussi que si l'on ne considère que la *vitesse de convergence/demi-vie*, l'UFM paraît la CER la plus performante et la CEDEAO la moins performante. Si par contre l'on s'en tient au *PIB/h moyen*, c'est la SACU qui est plus performante et la CEPGL est moins performante. Quant à *l'écart des niveaux de vie moyens/écarts moyens des PIBH* (ici, indicateur d'inégalité : il s'agit de l'écart du PIB/h de chaque CER à la moyenne africaine), la CEPGL est plutôt plus performante, alors que la SACU devient moins performante. Ce qui revient à relever ce qui suit sur l'Afrique (42 ans après) :

- (i) Les CER à bas revenus présentent des faibles écarts/inégalités (c'est le cas de la CEPGL) ;
- (ii) A l'inverse, les CER à hauts revenus sont victimes des fortes disparités/inégalités ou écarts (tel est le cas de la SACU) ;
- (iii) En outre, il est un constat que les CER à bas revenus qui affichent des faibles disparités/écarts sont moins performantes que celles à hauts revenus qui souffrent des fortes inégalités, du moins en termes de vitesse de convergence et de demi-vie. A titre illustratif :

* CEPGL → 34 ans : PIBH = 3846 et Ecart = 3679
 * SACU → 19 ans : PIBH = 38765 et Ecart = 75348

Ensuite, du point de vue des caractéristiques structurelles propres à chaque pays, quel est le pays performant et celui qui est le moins performant ?

Pays Performants/PP			Pays Moins Performants/PMP		
Position	Pays	Contribution structurelle	Position	Pays	Contribution structurelle
1	Niger (COMESA)	6.831115	1	Cap vert (CEDEAO)	-0.0000176
2	Afrique du sud (SACU)	0.103969	2	Malawi	-0.000883
3	Côte d'Ivoire	0.095906	3	Mozambique	-0.001553
4	Guinée équatoriale	0.085343	4	Guinée	-0.002669
5	Egypte	0.066500	5	Gabon	-0.003770
6	Soudan	0.043080	6	Libye	-0.009016
7	Algérie	0.042676	7	Congo	-0.011028
8	Nigeria	0.035396	8	Ouganda	-0.012953
9	Rwanda (CAE)	0.018917	9	Burundi	-0.017112
			10	Namibie	-0.017992
			11	Sierra Léone	-0.026022
			12	Erythrée	-0.035803
			13	RDC	-0.062449
			14	Guinée Bissau (UEMOA)	-0.911539

Ici, il est à noter que :

- ▶ Parmi les pays performants (dont les structures sont favorables à la croissance économique zonale), le **Niger/COMESA** (suivi de l'Afrique du sud/SACU) est le plus performant, alors que le **Rwanda/CAE** est le moins performant ;

- ▶ Dans le groupe des pays moins performants, le constat est que le **Cap vert/CEDEAO** est le pays dont les caractéristiques structurelles impactent négativement le moins la dynamique zonale des richesses par tête, alors que les caractéristiques structurelles de la **Guinée Bissau/UEMOA** sont tel que ce pays est le moins performant (structures les plus défavorables à l'amélioration des niveaux de vie).

De ces deux observations ci-dessus, il apparaît que : (i) le pays le moins performant se trouve dans la zone/CER la moins performante (ex : le Cap vert dans la CEDEAO) ; (ii) Le Rwanda (moins performant) est dans une zone où la convergence économique n'est pas observée (CAE) ; et (iii) l'Afrique du sud (2^{ème} pays le plus performant) se trouve dans la 2^{ème} CER la plus performante (la SACU).

5. Les obstacles à la réussite du processus d'intégration (convergence) économique en Afrique et quelques remèdes

Les problèmes auxquels les CER sont butées – dont souffre l'Afrique et qui sont de nature à entraver/retarder son processus d'intégration régionale – sont légion. A côté du non-respect des critères de convergence macroéconomique, plusieurs études mettent principalement en évidence trois facteurs, à savoir : l'existence de commerce à sens unique pour des biens peu différenciés, la faible création de trafic et le caractère dominant des effets d'agglomération sur les effets de diffusion. De façon spécifique, plusieurs autres facteurs ont été identifiés (sans être exhaustif) : les multiples appartenances (appartenance de certains pays dans plus d'un groupement régional) ; la faiblesse d'infrastructures de transport (nombreux barrages, carence des procédures de dédouanement, retard aux postes frontières, corruption, etc.) ; l'inadéquation des procédés et moyens de paiement (monnaies différentes et non convertibles) ; l'étroitesse des marchés financiers et des capitaux ; le caractère embryonnaire des systèmes d'assurance ; le non-respect des lois établies (incapacité à mettre en œuvre les protocoles commerciaux : c'est le cas de l'UMA) ; les tensions politiques et conflits armés entre membres ; etc.

Au regard de ce qui précède, pour contribuer à l'efficacité de l'Afrique dans son processus d'intégration (baisse d'inégalités des niveaux de vie entre pays), les recommandations suivantes tiennent lieu à l'endroit des autorités africaines et membres des CER : (i) Lutter contre le caractère asymétrique des chocs en Veillant au respect des « critères de convergence macroéconomique » et en mettant en place un mécanisme de contrôle mutuel de nature à pousser les pays à mener des politiques saines ou adéquates ; (ii) Lutter à l'interne contre le problème d'appartenances multiples de certains pays membres qui provoque le chevauchement des programmes et les irrégularités dans leur exécution ; (iii) Lutter pour le désenclavement de la région en vue d'une répartition équilibrée des activités socio-économiques dans l'espace zonal et une forte mobilité des biens, des capitaux et des personnes ; (iv) Réorienter les investissements directs étrangers entrants vers les secteurs de production des biens capitaux et de consommation de masse (relever la classe locale moyenne d'affaires), grâce aux subventions et politiques d'exonération fiscale pour certaines activités (par exemple, l'agriculture) ; (v) Et, lutter contre les agglomérations naturelles qui renforcent les inégalités entre pays par des politiques susceptibles de décourager les activités prépondérantes dans certains lieux au détriment d'autres lieux (Prohiber ou surtaxer les activités dans certains lieux ; subventionner les activités sur des espaces moins denses,...).

Bibliographie

Akkani-Honvo A. (2003), « Intégration régionale, effets frontières et convergence ou divergence des économies en développement », in Région et Développement, n° 17, Paris, pp. 109-143.

Henner H-F. (2008), « Convergence et divergence entre nations au sein d'une intégration économique », cours du NPTCI, août, 16 p.

Koch Wilfried (2004), « Effets de voisinage dans le modèle de Solow avec des externalités spatiales », in pôle d'économie et de gestion/Université de Bourgogne, 19 p.

Kabuya K.F. et Tshiunza M.O. (2010), « Communautés économiques régionales : quelle stratégie d'intégration en R.D.C ?, in cahiers économiques et sociaux/IRES, vol. XXVII/n°2, Kinshasa, novembre, pp. 5-22.

Hammas M.A. et Naceur S.A., « Effets des externalités spatiales sur la convergence économique dans les pays euro méditerranéens », 25 p.

Baumont C. (1998b), « Economie géographique et intégration régionale : quels enseignements pour les pays d'Europe Centrale et Orientale ? », Document de travail n° 9811, Latec, Université de Bourgogne.

Barro R. et Sala-i-Martin X. (1992), « Convergence », in Journal of Political Economy, n° 100, pp. 223-251.

Baumont C., Ertur C. et Le Gallo J. (2000), « Convergence des régions européennes : Une approche par l'économétrie spatiale », in pôle d'Economie et de Gestion, février, 27 p.

Solow R. (1956), « A contribution to the theory of Economic Growth », in Quartely Journal of Economics, n° 70, pp. 65-94.

Mankiw G., Romer D. et Wel D. (1992), « A contribution to the empirics of Economic Growth », in Quartely Journal of Economics, n° 57, pp. 407-437.

Jean-Pierre P. (1999), « La convergence régionale européenne : une approche empirique par les clubs et les panels », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 1, pp. 21-44.

Baumont C., Ertur C. et Le Gallo J. (2006), « Clubs de convergence et effets de débordements géographiques : une analyse spatiale sur données régionales européennes », in Economie et Prévision, n°173, pp. 111-134.

Letombe G. et Zuindeau B. (2004), « Convergence et disparité régionales au sein de l'espace européen : Les politiques régionales à l'épreuve des faits (Requalification environnementale et dynamique économique territoriale : l'exemple du bassin minier du nord de pas de calais) », XL (40) ème colloque de l'ASRDLF, Bruxelles, 1-2 et 3 septembre, 16 p.

Bensoun I. et Boone L. (1998), « La notion de convergence », in *l'économie mondiale*, éd. La découverte/collection repères, Paris.

Diop L. (2002), « Convergence nominale et Convergence réelle : Une application des concepts de δ -convergence et de β -convergence aux économies de la CEDEAO », in *Notes d'information et statistiques de la BCEAO n° 531*, décembre.

Defourni F. (2010), « La convergence régionale dans l'Union Européenne : le rôle des fonds structurels », mémoire, liège.

Clemente de Lucia (2008), « Où en est la convergence des économies de la zone euro ? », in *Conjoncture/BNP PARIBAS*, mars, 21 p.

Palissy C. (2009), « Il y a-t-il convergence réelle et structurelle des pays de l'UEMOA ? ».

Diemer A., « Théorie de la croissance endogène et principe de convergence », 14 p.

Alaya et al. (2004), « Politiques d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les PSEM », Bordeaux, 40 p.

Bofoya K. (2010), « Modèles macroéconomiques », 177 p.

Abdeljabbar A. et Hanchane S. (2003), « La dynamique de la croissance économique et de l'ouverture dans les pays en voie de développement : Quelques investigations empiriques à partir des données de panel, décembre, 17 p.

Ragot X. (2006), « Théorie de la croissance et Economie de long terme », Notes de cours/CENSAE, 82 p.

Hammani L. et Menegaldo F. (2001), « Ouverture et externalités internationales de la R&D : Une analyse au sud de la méditerranée », Tunis.

McCoskey S. (2002), « Convergence in sub-Saharan Africa: A non-Stationary panel data approach », in *Applied Economics/n°34*, pp. 819-829.

Melo D. et al. (1993), « L'intégration régionale hier et aujourd'hui », in *Revue d'Economie du Développement/n° 2*, pp. 7-49.